

COMMUNE DE SAINT-PALAIS-SUR-MER

AVAP / SPR Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



PLANS GRAPHIQUES 2019

Site patrimonial remarquable (SPR) approuvé par délibération du conseil municipal du 25 juin 2019



Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Charente-Maritime Centre administratif Chasseloup Laubat, avenue de la Porte Dauphine, 17025 La Rochelle cedex 1